

Naufrage à Brazzaville

L'extrême complexité de certaines crises africaines, dans l'ex-Zaïre ou au Sierra Leone par exemple, renforce une tendance majoritaire dans l'opinion et chez les responsables politiques européens : nous n'avons rien à voir avec ces guerres, rien à faire des massacres qui les ponctuent.

La France ne peut pas dire cela de l'horreur qui se déroule depuis mi-décembre au sud du Congo-Brazzaville et de sa capitale.

Parce qu'Elf a joué un rôle majeur dans ce pays pétrolier. Jusque dans des tentatives de putsch et le financement d'achats d'armes.

Parce que des instigateurs de la méga-corruption, tels Michel Pacary, ont puissamment aidé à y ruiner l'État. Lequel, incapable de payer les "forces de l'ordre", les invite au pillage. Or Pacary était au cœur du système politique français.

Parce que, dans la guerre civile de 1997, le tout-Paris français a œuvré à la restauration d'une dictature rejetée par une large majorité de la population : celle du général Denis Sassou Nguesso (DSN).

Parce qu'au contraire de ses partenaires européens, Paris a soutenu à fond le nouveau régime. Diplomatiquement. Politiciennement, avec l'envoi de spécialistes en "démocrature" - jusqu'à la préparation de scrutins truqués. Médiatiquement, avec une bordée de "faiseurs d'image". Et surtout militairement, en mobilisant les ressources du sanctuaire gabonais, les soudards tchadiens d'Idriss Déby, les ambitions angolaises. Sans compter les "instructeurs" de la DGSE et de la gendarmerie.

Face aux milliers de victimes civiles du ratissage des quartiers sud de Brazzaville et de la région du Pool, entre autres (un responsable d'ONG a avancé le chiffre de 25 000 morts), les décideurs français ne peuvent pas dire : nous ne savions pas. Face à des massacres ethniques (d'ores et déjà crimes contre l'humanité, sinon prémices d'un génocide, comme il y en eut au Rwanda en 1992), la France ne peut se laver les mains. Elle a une responsabilité éminente. Comme le lui rappelle la publication concomitante du rapport parlementaire sur son rôle au Rwanda.

Mais la-France-qui-sait commence par nous boucher les yeux et les oreilles. Pendant un mois, les massacres du Congo-Brazzaville (et plus encore la responsabilité écrasante de l'ami DSN) ont été étouffés sous le silence étourdissant de l'exécutif français et des médias sous influence. Un silence de mort, nullement innocent. Les fêtes de fin d'année ne peuvent tout excuser.

Elles ne peuvent excuser la poursuite d'une politique française caricaturale et scandaleuse, que Jacques Chirac continue d'initier ou de couvrir, et Lionel Jospin de tolérer. Le pillage du Congo-Brazzaville (et de quelques autres pays) n'est plus tolérable. Ce n'est pas cet État exsangue qui doit de l'argent à la France, mais l'inverse. Beaucoup d'argent, si l'on veut faire les comptes.

De même, les envahisseurs tchadiens et angolais sont envoyés par des régimes fortement connectés avec les réseaux et lobbies parisiens. L'argent du pétrole angolais, et des trafics d'armes qui nourrissent en Angola la relance d'une guerre civile sans merci, irrigue probablement les campagnes d'une ou plusieurs têtes de liste aux élections européennes.

Certes, la situation créée par cette politique indigne est, pour un temps, irrémédiable. Elle a poussé le Congo-B sur la voie d'une somalisation, ou d'une libérianisation. On n'effacera pas d'un trait de plume ou d'un tour de table les milices, leurs trafics, les séquelles d'une polarisation ethniste. Mais ce qui reste d'une France attachée aux valeurs qu'elle proclame est mis au défi : rompre le silence, monter au créneau du scandale, exiger le débat, et des initiatives à la hauteur du drame en cours (car les ratissages se poursuivent, et les réfugiés sont affamés).

Avec ses partenaires européens (pour tempérer la couleur néocoloniale d'une thérapie d'urgence), la France peut et doit susciter un traitement politique de ce combat de "chefs" pour une part (amaigrie) de la rente pétrolière. Elle doit promettre l'argent d'une coopération exemplaire avec un État redevenu représentatif. Avec l'Europe encore, elle doit organiser les secours humanitaires qui s'imposent.

Mais il est évident que sans un virage politique de fond, ce dernier acte paraîtrait comme un alibi. Or, la barque des alibis est proche de couler.

SALVES Déchaînement

« *Sassou échoue* », titrions-nous le 20 décembre (n° 66) à propos du projet de reconstruction de l'État congolais "prêté" à DSN par ses parrains français. C'est plus vrai que nous ne le pensions. « *Une partie du pays et de Brazzaville échappe désormais au contrôle du régime* », indiquions-nous, informés d'un embrasement de la région du Pool (qui borde la capitale)¹ et de l'étrange "abandon" de deux quartiers de Brazza, Bacongo et Makélékélé.

Nous avions mal interprété cet abandon. Certes, DSN a définitivement perdu, dans son pays, la bataille de l'opinion. Certes, il est très loin de contrôler les initiatives de ses miliciens Cobras, divisés, et de ses "alliés" - Angolais et Tchadiens, entre autres. Certains assurent même que, sans un coup de main de la France le 18 décembre, il perdait le contrôle de l'aéroport. Mais le retour de bâton littéralement terrifiant.

Le déroulement exact des faits demeure incertain, le pays restant très peu ouvert aux journalistes. Trois éléments ont pesé :

- La faillite financière : les recettes du pétrole sont déjà gagées pour plusieurs années (une fuite en avant commencée par DSN, puis amplifiée par son successeur Lissouba), le prix du baril est très bas, de nouvelles explorations (avec "bonus" à la signature) sont peu probables. Faute d'argent pour payer soldats et miliciens, il est tentant de les envoyer ou les laisser piller.

- Les divisions du groupe au pouvoir, reflet de vieilles inimitiés au sein de l'ex-parti unique. Elles sont attisées par le problème de l'intégration des milices dans l'armée (une partie des Cobras en seront écartés) et la lutte pour les places. Comme en Somalie, on ne peut raisonner seulement en terme de clan : il faut descendre aux sous-clans, aux factions. Il y a plusieurs variétés de Cobras.

- Le goût ancien de DSN, ex-stagiaire de la Stasi est-allemande, pour les coups tordus, ou masqués.

Il apparaît que très peu de Ninjas (les miliciens proches de l'ancien Premier ministre et maire de Brazzaville, Bernard Kolelas) ont pénétré vers le 15 décembre dans les quartiers sud de la capitale, à dominante lari. Un témoin² soutient même qu'il s'agirait de faux-Ninjas, grimés.

Quoiqu'il en soit, piège ou mascarade, la réaction a été totalement disproportionnée. Des troupes et milices du camp présidentiel, obéissant ou non à DSN, se sont déchaînées sur cette zone de 200 000 habitants - partiellement évacuée. Avec un double objectif : un pillage exhaustif, et l'élimination de tous les Ninjas virtuels, hommes et adolescents. Maison par maison. Plus les viols, mutilations et massacres que stimule ce genre d'expédition homicide³. Nombre d'habitants sont poussés dans le fleuve Congo.

La terrible répression s'étend à tout le sud du pays. Selon le même scénario : pillage, viols, assassinat systématique des mâles - en pays lari comme chez les partisans de l'ex-président Lissouba (région du Nibolek). Un détail à frappé un observateur : on vole même les planches à manioc, sans guère de valeur marchande. C'est le signe que l'on veut attenter à la vie même de toute une population. Et c'est ce qui fait craindre un génocide⁴, après les crimes contre l'humanité.

Les Mig angolais bombardent les localités du Sud. Une partie des populations agressées erre affamée dans la forêt. À Brazzaville, les réfugiés privés de tout se sont multipliés. On va, comme on dit, vers un "désastre humanitaire".

Petit détail : les déplacements des forces de DSN sont facilités par les 71 véhicules militaires que vient de leur livrer Paris.

1. Né d'une querelle entre milices pour le contrôle de la filière du cannabis, violemment tranchée par les "Cobras" de DSN. Cf. *L'embrassement du Pool*, Comité Europe pour la Paix et la démocratie au Congo, 6 p., 06/01/1999. Tél. 02 38 88 93 62.

2. Albert Siassia, lors d'une conférence de presse de Noël Mamère à l'Assemblée nationale, le 18/01/1999. Cf. aussi son interview dans *Libération* du 12/01/1999.

3. « *J'ai vu des gens qui s'enfuyaient avec un matelas mousse auxquels les militaires ont mis le feu pour les transformer en torches vivantes* ». Annie Siassia, épouse française d'Albert (*Libération*, 12/01/1999).

4. Dans son communiqué du 08/01/1999, la FIACAT (Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture) parle de « *premiers actes de génocide* ».

Silence

Comme quelques autres (dont l'ACAT, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, puis Amnesty et la Cimade), nous avons déclenché l'alarme par un communiqué aux autorités et aux médias français dès le 23 décembre. Sans beaucoup de réactions. L'Élysée et Matignon restent quasi muets. Les télésoignent leur Audimat. L'ambassadeur de France à Brazza mouline sa langue de bois au micro de RFI.

Seule une partie de la presse écrite se bouge, à commencer par *L'Humanité* (comme en 1994). *Le Monde* et *Libération* (qui rectifie heureusement sa ligne pro-Sassou) sortent un article entre Noël et le Nouvel an. *Témoignage chrétien* publie une longue et remarquable enquête.

Tout cela ne suffit pas, ou plus. Que sommes-nous prêts, encore, à accepter ?

Démission

En se retirant quasi totalement de l'Angola, abandonnant ce pays à un nouvel épisode de son interminable guerre civile, les Nations unies, ou plutôt le Conseil de sécurité, font preuve d'une lâcheté inadmissible. Car les pétroliers, eux, vont rester dans ce qui est pour eux un pays de cocagne. En toute sécurité, ou presque.

Ils sont majoritairement américains et français. Ces deux pays portent la principale responsabilité de l'échec de la paix. Ils ont eu trop envie du pétrole, des dollars, voire des troupes du régime Dos Santos, pour s'opposer à sa corruption galopante et sa criminalité politique effrénée. Celles-ci ont miné le processus de réconciliation.

Certes, le leader de l'Unita Jonas Savimbi est un autocrate incurable, impitoyable. Mais ce n'est pas en rivalisant avec lui dans la cruauté et la prédation (pétrolière ou diamantifère) que l'on ralliera la population rurale, harassée, écoeuvée.

Complice des dérives du régime Dos Santos, Washington fut un exécutable parrain des accords de paix. Les deux autres parrains, Pretoria et Moscou, sont englués par leurs problèmes internes. Luanda, par ailleurs, traite l'Afrique du Sud comme l'héritière mal lavée du régime d'apartheid. La Russie, branchée sur les réseaux français, s'est surtout intéressée aux gigantesques contrats d'armements déclenchés par les généraux angolais. Paris, enfin, n'avait pas eu droit au parrainage diplomatique officiel. Elle s'est raccrochée au sens officieux et argotique du mot "parrain".

Ainsi, les dollars du pétrole n'ont pas pourri seulement l'État angolais, mais la capacité même du Conseil de sécurité d'empêcher une nouvelle hécatombe.

Paix au Congo-K ?

On ne peut que souhaiter longue vie à l'accord conclu le 18 janvier, en Namibie, par les représentants de 5 pays s'affrontant dans l'ex-Zaïre : l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe aux côtés de Kabila ; l'Ouganda et le Rwanda du côté des rebelles. L'accord prévoit un cessez-le-feu et demande le déploiement d'une force d'interposition de l'ONU. Celle-ci serait bien avisée d'accepter, vu la montée des massacres qui se profile de part et d'autres : à Makobola (Kivu) fin décembre, chez les rebelles ; près de Zongo (Équateur), pour les alliés tchadiens et soudanais de Kabila - absents du rendez-vous namibien.

L'ONU devrait aussi, comme en Bosnie, actualiser la menace d'un tribunal international.

Réunie à Anvers, la "société civile" congolaise venait de présenter des « *voies d'issue* » raisonnables¹. Un peu de raison est bien nécessaire quand s'accroissent, dans ce conflit, des logiques souterraines fort peu recommandables :

- par alliés interposés, on en revient à l'affrontement franco-américain, aux motivations insensées et aux dégâts immenses ;
- dans les deux camps, généraux et "seigneurs de la guerre" suivent une pente prédatrice, sinon mafieuse ; un rapport de l'association congolaise *Asadho* dresse la liste impressionnante des crimes économiques qu'ils ont déjà commis, pillant et aliénant les ressources de l'ex-Zaïre².

Bref, il est plus que temps d'enrayer « *la guerre que toute l'Afrique blâme*³ ». Et qui, de surcroît, remet en selle et légitime les forces qui commirent le génocide rwandais (cf. *Ils ont dit*).

1. *Société civile et crise congolaise*, 3 p. 18/01/1999.

2. *Guerre en RDC : Crimes économiques sur le sang des populations*. 01/1999. Cf. aussi Frédéric Chambon, *Affairisme, diamants, cobalt, comment M. Kabila paie ses soutiens étrangers*, et Marc Roche, *Le nouvel homme fort de la Gécamines est désormais un Zimbabwéen*, in *Le Monde* du 13/01/1999. On y apprend que Victor M'Poyo, ministre d'État et intermédiaire de Kabila, « *a longtemps travaillé pour Elf* ».

3. Titre d'un article de C. Braeckman, *Le Soir*, 23/12/1998.

Freetown

En ce mois de janvier, le nom de la capitale sierra-léonaise - une *Libreville* anglophone, sans le pétrole - s'est répandu comme un sarcasme. Il y a eu peut-être moins de morts qu'à Brazzaville, mais tous les grands médias ont évoqué les tueries qui ont accompagné la prise de Freetown par les rebelles du RUF, puis la reprise de la ville par une force interafricaine (l'*Ecomog*, à dominante nigériane) : les journalistes anglo-saxons seraient-ils moins (auto-)censurés ?

Certes, la situation politique de la Sierra Leone n'est pas simple. On peut quand même rappeler que le gouvernement menacé par le RUF a été normalement élu. Que le RUF est une filiale de la milice de Charles Taylor, devenu président du Liberia voisin après une longue guerre civile et une litanie d'atrocités. Avec le constant soutien de la Françafrique, par Burkina, Libye et Côte d'Ivoire interposés.

Taylor demeure "l'ami de la France". Il continue d'armer le RUF. Lequel, selon l'ONU, a sommairement exécuté ou mutilé plus de 4 000 personnes depuis avril 1997. Sans compter le carnage à Freetown, « où les scènes sont souvent insoutenables » (*Le Monde*, 19/01/1999).

Serial fraud

La démocratie "progressive" en Afrique francophone, au rythme des **coups de force électoraux**. Quels que soient les aléas du scrutin, présidentiel ou législatif, les chefs d'État ou les majorités sortants se voient "confirmés" par la proclamation des résultats, ou les magouilles postérieures : au Togo, au Gabon, en Centrafrique (cf. *À fleur de presse*), en Guinée. Si l'on excepte le cas gabonais (troublé par une polémique hexagonale autour d'une association de magistrats, l'APM), ces forfaitures passent dans les médias français comme une lettre à la poste. Dans la continuité des fraudes tchadiennes, nigériennes, camerounaises, ...

Pourtant, la France investit de l'argent, son image (la coopération à « *la construction d'un État de droit* ») et parfois ses militaires dans l'organisation de ces scrutins. Son silence quasi systématique sur leur dévoiement apparaît de plus en plus comme une stratégie, celle de la « *démocratie apaisée* ». Une expression qui fait florès, jusque dans la bouche de nos ambassadeurs, et que le journaliste camerounais Pius Njawa a fort bien décryptée.

L'on dit aux présidents en place : organisez le scrutin, gagnez-le par n'importe quel moyen, y compris des truquages éhontés¹, laissez monter (un peu) la contestation, puis proposez le "dialogue" à l'opposition : conviez-la à la table du pouvoir, où vous lui laisserez des miettes, et quelques strapontins à des élections secondaires.

La mise en scène de cette concertation confortera en fait votre légitimité. La promotion de la « *démocratie apaisée* » renouvellera votre popularité. Et tout le monde, sauf quelques aigris, oubliera les conditions de votre réélection.

Si nécessaire, nous pouvons vous fournir des conseillers politiques et juridiques expérimentés, qui accompagneront les différentes étapes du processus.

Mais la duperie instituée multiplie les aigreurs. Obstruer le chemin des urnes, n'est-ce pas tracer celui des armes ?

1. L'on ne cesse par exemple de ressortir le coup de l'encre faussement indélébile. On radie les "mauvais" électeurs, on multiplie les "bons". Surtout, on trafique sur ordinateur les chiffres issus des bureaux de vote.

Domaine

Il n'y a pas qu'au Togo qu'un dictateur retrouve sur sa route le parent d'un prédécesseur évincé. Le Mauritanien Ould Taya a en face de lui Ahmed Ould Daddah, secrétaire général du principal parti d'opposition, l'UFD - et frère de Mokhtar, un président trop indépendant au goût de Foccart.

En décembre, les leaders de l'opposition démocratique ont réclamé deux enquêtes : l'une relative aux captations de financements extérieurs par le chef de l'**État mauritanien** et son entourage (*Billets*, n° 66) ; l'autre à d'éventuels accords secrets autorisant l'enfouissement de déchets nucléaires israéliens.

Depuis lors, Ahmed Ould Daddah et deux autres dirigeants de l'UFD sont soumis à l'isolement carcéral - pour ne pas dire "internés", vu la "folie" de leurs propos. Des rassemblements de solidarité avec les familles des victimes ont été brutalement dispersés, avec de nombreux blessés.

Quelle idée d'agresser le "domaine réservé" présidentiel, en prise directe avec le domaine réservé élyséen de l'ami Chirac !

Routine

On ne traitera guère du **Tchad**, parce que les éléments d'un tableau plutôt sombre n'y évoluent guère. « *Menacés de clochardisation* », les militaires tchadiens s'installent « *dans une culture de violence et d'impunité* » : pillage des villages, exécutions extra-judiciaires (*Lettre du mois d'Agir ensemble pour les droits de l'homme*, 01/1999). Certains de leurs collègues ont été expédiés dans les deux Congos, comme mercenaires de la Françafrique (alliée au Libyen Kadhafi). Une nouvelle rébellion s'est déclarée au Tibesti. Le projet pétrolier patine - la baisse du baril s'ajoutant aux aléas politiques. Le député Yorongar reste en prison (même si son sort donne lieu à d'actives tractations).

La mission d'information parlementaire sur les groupes pétroliers, présidée par la députée Marie-Hélène Aubert, a l'intention de se rendre prochainement au Tchad. Elle n'y sera pas forcément bien reçue. Mais cet intérêt du Parlement pour des sujets fâcheux est en soi une bonne nouvelle.

Chaînes de commandement

Fragilisé par une gestion clanique et un apartheid anti-afar, le **régime djiboutien** prend dangereusement parti dans le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie. Pour cette dernière. La France vient d'accorder une aide exceptionnelle de 65 millions de FF à ce régime. Liée par un accord de défense, elle pourrait se trouver embarquée dans une guerre contre l'Érythrée.

La frégate *Cassard* croise dans les parages (*Libération*, 22/01/1999)¹, soumise aux événements et aux lubies françaises de l'Élysée. Gare aux récifs !

1. L'article, assez long, réussit l'exploit de ne pas dire un mot de la nature ethniste et corrompue du régime d'Hassan Gouled. Ni de la guerre civile qui mine le pays et est à l'origine des tensions avec l'Érythrée. Cf. Agir ici et Survie, *La sécurité au Sommet, l'insécurité à la base*, L'Harmattan, 1998, p. 53-58.

Pourparlers

Étrangement, pendant ce temps, le **Burundi** poursuit son processus de paix à Arusha (Tanzanie). Une importante faction militaire "hutue", le CNDD-FDD, a rejoint les négociations, accroissant encore leur crédibilité. Autre signe positif : la nomination d'un Procureur général hutu appartenant au parti Frodebu - celui du président assassiné Melchior Ndadaye.

Première reconnaissance de taille : la levée de l'embargo international, obtenue à Arusha le 23 janvier.

(O)mission

Enjeu d'un âpre combat politique, le rapport de la mission d'information parlementaire sur le Rwanda a été contraint à un certain nombre de biais et d'esquives. Ainsi les témoignages sont-ils rapportés en style indirect, ce qui empêche de prendre les témoins au mot.

Cela a permis de corriger légèrement la position d'un personnage-clef¹, le général Christian Quesnot (chef d'état-major particulier de François Mitterrand de 1991 à 1995), sur la question des boîtes noires de l'avion de Juvénal Habyarimana. Il a dit qu'il n'y en avait pas. Dans le rapport, cette dénégation est entièrement imputée à la société Dassault (qui n'avait peut-être pas fourni cet équipement en sortie de chaîne).

Or le général Rannou, ancien chef du cabinet militaire au ministère de la Défense, a écrit à la mission pour confirmer la présence de deux boîtes noires. L'un des deux généraux se trompe, ou nous trompe. Dans son rapport, la mission omet d'évoquer cette contradiction majeure.

Si l'on suppose en effet que le général Rannou dit vrai (il a moins de choses à cacher), cela voudrait dire que l'on a fait disparaître les boîtes noires, et que le général Quesnot cache cet escamotage. Pourquoi ? La réponse à cette question fournirait peut-être un élément essentiel pour la compréhension de la tragédie rwandaise.

1. Figure charismatique d'un lobby militaire, issu de la "coloniale", qui poussa les feux de l'engagement français au Rwanda, le théorisa, et le promut auprès des politiques - en parfaite connivence, faut-il ajouter, avec le président Mitterrand.

Liaisons dangereuses

En 1993-94, l'ancien capitaine de "la coloniale" Bernard Courcelle était chargé de la sécurité du musée d'Orsay, et donc de sa conservatrice Anne Pingeot, en lien étroit avec le responsable de la sécurité élyséenne Christian Prouteau. Il affirme : « *Je m'occupais de préparer les visites souvent imprévisibles de François Mitterrand à Anne Pingeot* ». On suppose que le Président, gourmand d'écoutes et de renseignement, en savait beaucoup sur un tel homme.

Jean-Marie **Le Pen** cherche alors un bon professionnel pour diriger la milice du Front national, le DPS (Département protection et sécurité). Son ami l'ex-commissaire Charles Pellegrini - un ancien de la cellule élyséenne, mêlé à ses écoutes officieuses - lui recommande Bernard Courcelle. Lequel est aussitôt promu patron des paramilitaires du Front national (entre 1 700 et 3 000 hommes) (*Réseau Voltaire*, 30/12/1998). On suppose que Le Pen n'a pas recruté un adversaire idéologique.

« *Si ces informations sont vraies, alors cela voudrait dire que le président de la République ne s'est pas contenté d'instrumentaliser le FN, mais qu'il a eu des relations plus qu'équivoques avec lui* », déclare le député Vert Noël Mamère au *Parisien* (11/01/1999). Ajoutons que c'est auprès de la société de Nicolas Courcelle, frère de Bernard, qu'ont été recrutés en 1996 les mercenaires d'extrême-droite envoyés au secours de Mobutu. En lien cette fois avec la cellule africaine de Jacques Chirac.

Ajoutons encore que Bernard Courcelle a fréquenté Bob Denard et Paul Barril, détenteurs (surtout le second) de secrets explosifs. On devine alors pourquoi la constitution d'une commission d'enquête parlementaire « *sur l'organisation, le fonctionnement, les objectifs* » du DPS « *et les soutiens dont il bénéficie* » a suscité tant d'obstructions.

Qu'elle ait finalement été créée, le 15 décembre, est une victoire républicaine. Mais Noël Mamère a été évincé de la présidence, qui lui avait été promise. Et le rapporteur Bernard Gasset a promis à ses collègues qu'on ne parlerait pas de la « *cellule élyséenne* ».

Pourtant, la succession des plats empoisonnés qui s'y sont mijotés devrait conduire un Parlement qui se respecte à enquêter prioritairement « *sur l'organisation, le fonctionnement, les objectifs* » des officines péri-élyséennes. Leurs mœurs monarchiques finissent, on le voit, par flirter avec un Le Pen, son idéologie et ses sbires.

Bons points

* Non seulement la justice belge a condamné pour corruption passive plusieurs personnalités politiques éminentes du Royaume, mais elle a aussi condamné le corrupteur, Serge Dassault. La justice française devrait s'inspirer de cette audace. Les hauts bénéficiaires hexagonaux des rétrocommissions sur contrats d'armements s'inquiéteraient peut-être. Mais les dettes du Maroc ou du Pérou, par exemple, pourraient s'en trouver allégées.

* La France et la Grande-Bretagne prennent une initiative conjointe de lutte contre la tuberculose en Afrique de l'Ouest. Elles vont y affecter chacune 1 300 000 FF/an sur 3 ans. Un projet intéressant, y compris au niveau symbolique - et qui a donc valu un communiqué de la Coopération. Mais il ne mobilise que 0,004 % de l'APD.

* Pour la première fois, des soldats français ont tenté d'arrêter en Bosnie un criminel de guerre présumé, Dragan Gagovic.

Fausses notes

* Il y a 25 ans, la France signait la convention du Conseil de l'Europe sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre. Le chef du Service des affaires politiques et juridiques du Conseil tient à signaler qu'elle ne l'a toujours pas ratifiée. Un oubli ?

* La ratification "promise" des statuts de la Cour pénale internationale (CPI) devrait pallier cette omission. Mais l'exécutif français demande toujours, officiellement, à bénéficier de l'option prévue à l'article 124 : l'exonération septennale des crimes de guerre. Il prétexte des accusations tendancieuses qui pourraient viser la France. Objection fallacieuse : soumise au principe de subsidiarité, la

CPI ne peut intervenir qu'après avoir démontré l'inaction ou la partialité de la justice française.

Il suffit donc que celle-ci agisse, impartialement comme elle le doit. Le problème, c'est qu'on ne se souvient pas avoir vu juger en France, depuis 1945, l'un des nombreux crimes de guerre commis par des Français dans les colonies et néocolonies...

(Achevé le 24/01/1999)

ILS ONT DIT

FRANCE-RWANDA

« À quoi bon consacrer 16 millions FF à la reconstruction de notre ambassade à Kigali s'il doit apparaître très prochainement que nous pouvons nous passer d'une ambassade au Rwanda ? » (**André DULAIT**, sénateur, rapporteur pour avis du budget de la Coopération. Cité par *La Lettre du Continent* du 17/12/1998).

[On peut aussi fermer tous les livres d'histoire].

« J'aimerais bien savoir qui a armé ces miliciens hutus qui se battent désormais pour Kabila. Ils sont en train de former une véritable armée. J'en ai parlé à Mme Ogata [*Haut-Commissaire de l'ONU aux réfugiés*], elle s'en arrache les cheveux ». (**Érik DERYCKE**, ministre belge des Affaires étrangères. Interview au *Standaard* du 26/12/1998).

« [...] La Commission [*internationale d'enquête des Nations unies sur les livraisons illicites d'armes dans la région des Grands Lacs*] a été informée de différentes sources qu'entre 5 000 et 8 000 éléments des ex-FAR [*Forces armées rwandaises*] avaient été localisés dans le sud du Soudan et qu'ils étaient à l'entraînement dans des camps à Juba, Yambio, Amadi et Ngangala [...] ainsi que dans la capitale, Khartoum. La Commission a aussi été informée de plusieurs sources que le Gouvernement soudanais avait transporté des fournitures, y compris des armes et du matériel connexe, pour livraison aux ex-FAR et Interahamwe dans la République démocratique du Congo [RDC]. Selon de nombreuses informations, le Gouvernement soudanais [y] aurait transporté [...] des ex-FAR parmi d'autres groupes rebelles et peut-être quelques mercenaires pour venir en aide au Président Kabila. [...]

Selon les estimations des sources de la Commission, il y [...] aurait déjà [11/1998] environ 5 000 à 8 000 [ex-FAR et Interahamwe] dans le nord-est de la RDC et 10 000 dans le sud. [...] De nouvelles recrues sont arrivées, venant principalement de la République centrafricaine, du Congo[-B] et du Soudan. [...]

Des membres du Tribunal [*d'Arusha ont fait savoir à la Commission*] que le général Bizimungu [*ancien chef d'état-major des FAR durant le génocide*] et un certain nombre des officiers sous ses ordres faisaient actuellement partie de l'état-major de l'armée de la RDC.

[...] La région des Grands Lacs est de plus en plus menacée par une catastrophe aux conséquences incalculables. [...] Les ex-FAR et les Interahamwe se sont maintenant effectivement associés au Gouvernement de la RDC et à ses alliés, les Gouvernements angolais, namibien, tchadien et zimbabwéen. Cette relation nouvelle [leur] a conféré une certaine légitimité [...]. Un tel état de choses est profondément révoltant [...] ». (**Commission internationale d'enquête de l'ONU**, présidée par l'Égyptien Mhamoud Kassem. Rapport final du 18/11/1998. Version française).

[On notera les deux derniers mots, assez rares dans un rapport de l'ONU. Ajoutons que les quatre gouvernements alliés de la RDC sont ou sont devenus des alliés de la France. Elle leur fournit des armes - officiellement, ou par des officines établies à Paris. Traduit en français, le rapport de la Commission (25 p.) est une lecture indispensable].

FRANCAFRIQUE

« Les problèmes du Congo relèvent de la seule responsabilité des Congolais ». (**Serge TELLE**, conseiller de Lionel Jospin. Courrier du 29/06/1998 à une association de Congolais[-B] en France, l'AIDDC).

[C'est nouveau. Il faudrait alors considérer les expatriés d'Elf comme des "sans-papiers"...].

« Nous savions depuis plusieurs mois que les anciennes milices de M. Kolelas s'y livraient à un certain nombre d'actions, à ce point que les Angolais étaient venus en appui des troupes régulières congolaises pour essayer d'y mettre bon ordre ». (**Charles JOSSELIN**, ministre de la Coopération. Déclaration du 19/12/1998, AFP).

[Le 19 décembre, le ministre "voyait" encore le « bon ordre » du côté de Sassou Nguesso et ses alliés... en plein "travail"].

« Je ne verrais, pour ma part, que des avantages à ce que l'AFP et Radio-France internationale disposent en Guinée d'un autre correspondant [...] [*que Mouktar Bah, auteur d'informations*] systématiquement fantaisistes [*et*] malveillantes ». (**Christophe PHILIBERT**, ambassadeur de France à Conakry, lettre du 22/12/1998 au ministre guinéen de la Communication. Citée par *Le Canard enchaîné* du 20/01/1999).

[Mouktar Bah a eu le tort d'enfreindre les consignes de silence, fortement relayées par l'ambassadeur, sur le coup de force électoral du président Lansana Conté et le sort du candidat d'opposition Alpha Condé, détenu au secret dans un camp militaire (cf. Billets n° 66)].

« Il faut une intervention des Français blancs, pas des noirs... Ce sont des Français de souche que nous voulons. Des vrais Français, des blancs ». (**Abdallah IBRAHIM**, "Président" de l'État sécessionniste d'Anjouan. Interview au *Quotidien de la Réunion et de l'Océan Indien* du 17/12/1998. Cité par *Démocratie Info*, 12/1998).

[Les milieux d'extrême-droite française sont très influents chez les séparatistes anjouanais. Ils leur ont fait un cinéma en noir et blanc].

FAMINE

« Se dépenser uniquement pour [l']aide [humanitaire] revient à engraisser un bœuf avant de le mener à l'abattoir. Il faut s'attaquer aux racines du mal [...]».

Des civils innocents [...] essaient de refaire leur vie. Ils bâtissent des écoles [...]. Ils cultivent la terre car ils désirent manger à leur

faim. Mais les bombes diaboliques qui tombent du ciel réduisent constamment leurs modestes ambitions à néant. Les avions de Khartoum reviennent presque tous les jours. [...] Au cœur du problème, se trouve un groupe de musulmans qui préfèrent utiliser l'Islam comme idéologie de pouvoir et de domination. Le peuple du Soudan attend des voix qui parleraient de la guerre civile, des massacres, des réfugiés et des déplacés, de l'oppression des femmes, du Sida qui se répand, de la présence persistante de l'esclavage ». (**Mgr TABAN**, évêque sud-soudanais. Déclaration à Harare, 05/12/1998. Citée par *Vigilance Soudan*, 01/1999).

[Selon Sudan Democratic Gazette (01/1999), « la famine de 1999 sera pire pour beaucoup de raisons. Les politiques du Front national islamique ont terriblement accru le nombre de personnes déplacées dans le Sud, privées de tout logement ; les gens sont affaiblis par des années de famine successives, et par les attaques des milices arabes du régime ; les pluies ont manqué en 1998 et il n'est pas question de récolte ; les gens n'ont pas de semences si de bonnes pluies survenaient en 1999 ».

Même si elle a des côtés néfastes, l'aide est indispensable à la survie de millions de personnes. Ce qui implique un cessez-le-feu. Il vient heureusement d'être prolongé pour 3 mois (15/01/1999). Mais ce que Mgr Taban appelle « les racines du mal » suscite bien peu d'intérêt en France, où le lobby pro-Khartoum est très influent].

JUSTICE INTERNATIONALE

« Je suis aujourd'hui convaincue que tous les inculpés [du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, y compris Mladic et Karadzic] vont subir leur procès [...]. [Les chefs d'État de la région ne sont pas intouchables.] Personne n'est hors d'atteinte. J'irai jusqu'au bout. On attend de ce tribunal qu'il cible non pas le menu fretin, mais le plus haut niveau ». (**Louise ARBOUR**, procureur du TPIY. Interview au *Journal du Dimanche* du 17/01/1999).

« [Il faut juger les Khmers rouges. Mais si on créait] un tribunal de plus, sans ressources appropriées, on ne rendrait pas justice à ce pays. Mais [...] s'il existait un consensus pour la mise en place d'un tribunal international, si la communauté internationale jugeait qu'il est plus approprié de le jumeler avec les tribunaux *ad hoc* existants [pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda], sous la gouverne du même procureur ou d'un procureur associé, alors, bien sûr, j'offrirais ma pleine coopération ». (**Idem**. Interview à *Libération* du 18/01/1999).

[La détermination du procureur est encourageante pour les citoyens. Mais elle risque de dissuader les États de lui confier la charge de procureur d'un tribunal ad hoc sur le Cambodge...].

À FLEUR DE PRESSE

FRANCE-RWANDA

Le Monde, *Les leçons d'un rapport*, 17/12/1998 : « Comme ce sont toutes les institutions qui gèrent la politique de la France en Afrique qui se sont révélées défailtantes, on mesure, à la lecture du rapport [Rwanda], sa responsabilité dans les drames d'un continent.

[...] Modifier la Constitution [...] est une nécessité pour en finir avec ce secret présidentiel, digne de pratiques monarchiques, qui entoure depuis trop longtemps [...] la politique française dans le pré-carré africain ».

[Nous le répétons depuis 6 ans, et certains nous reprochent de rabâcher, ou pamphléter. Il n'est pas désagréable que Le Monde s'y mette]

Sud-Ouest, *Balladur, le « Hutu blanc »*, 14/12/1998 (Dominique DE LAAGE) : « Depuis le génocide, ce n'est pas toujours facile d'être un Français au Rwanda. L'avocat marmandais [Philippe Reulet, parti comme "avocat sans frontières"] en a fait l'expérience [...].

[Certains prévenus], le sachant français, se sont laissés aller à des confidences [...] : "On aurait dû finir le boulot, voilà l'erreur".

[...] Il y eut pire. Ayant à défendre deux miliciens, un instituteur et un bourgmestre, non pas OS mais VIP du génocide, qui avaient assassiné environ 700 personnes à la tête d'un groupe d'"assaillants", Philippe Reulet a dû déclarer forfait.

"Jamais je n'aurais imaginé caler ainsi dans l'exercice de mon métier ! Mais là, c'était trop. Me voyant français, ces deux types ont tout de suite pensé que j'étais envoyé par des Hutus de France pour les sortir de là. Ils étaient dans une logique de défense procédurale, cherchant à gagner du temps dans l'espoir d'un revirement politique. 'Qu'est-ce qu'on nous reproche ? Tous ces gens enfermés dans le dispensaire, on les a finis à la grenade et au fusil-mitrailleur. Ils peuvent nous être reconnaissants de ne pas les avoir anéantis à la machette !'. [...]

Ils n'arrêtaient pas de me faire des compliments sur Mitterrand et Balladur, qu'ils qualifiaient de 'Hutu blanc' ! Je me suis engueulé avec eux et je suis parti. Je ne pouvais plus supporter qu'ils m'associent dans leurs crimes parce que j'étais français ».

[Il en sera ainsi tant que, par peur de la vérité, les Français supporteront d'être englobés dans une responsabilité seulement collective].

FRANÇAIFRIQUE

L'Indépendant (Ouagadougou), *Injurieuse parenté*, 15/12/1998 (Dernier Éditorial de Norbert ZONGO) : « "Papa...", c'est ainsi que le juge français [en fait, l'avocat Robert Bourgi, cf. Billets n° 66] appelle naturellement Bongo, candidat-président-à-vie du Gabon.

Le fils a sans doute reçu des bonbons au chocolat de son père [...]. On n'est pas un papa pour rien, il y a un prix à payer.

Parfois on se demande s'il faut en rire ou en pleurer en pensant à ces "relations familiales" entre les Africains d'Afrique et les Français d'Afrique vivant en France et vice-versa. [...]

Bongo, papa ! [...] Ce qui fait mal dans cette flagornerie, c'est son caractère méprisant. Oui, il y a un relent de racisme dans la sublimation des chefs d'État africains. [...] Dieu seul sait ce qu'on dit de nos rois à l'Élysée ou à Matignon en leur absence. Mais ils n'en ont cure, pourvu qu'on les flatte avec des mots et des décorations, comme les esclavagistes ont donné des morceaux de miroirs pour avoir des nègres. [...]

Il appartient aux Africains de se débarrasser des papas des Français qui nous dirigent. Il y a des parentés qu'il vaut mieux ne jamais avoir. Elles insultent la conscience. Quelles injurieuses parentés ! ».

[Toute sa vie, Norbert Zongo s'est battu pour la dignité. La sienne, en tant que journaliste et en tant qu'homme, amoureux de la nature. Celle de ses

concitoyens, du Burkina et au-delà. C'est pourquoi son assassinat le 13 décembre (2 jours avant la parution de cet éditorial) a suscité une immense émotion. On voit à ce texte qu'il visait juste et loin. Trop, sans doute, pour les pouvoirs en place. Mais il est déjà entré dans l'histoire de l'Afrique.

La cause immédiate de son assassinat semble liée à son exigence obstinée de la justice. Le chauffeur du frère du président Compaoré a été torturé à mort fin 1997, pour une banale affaire de vol. Norbert Zongo ne cessait de protester contre l'absence d'enquête sérieuse - de même qu'il ne cessait de lutter contre tout privilège. Manifestement, cette obstination dérangeait un clan habitué à l'impunité.

La mort de Norbert Zongo a ébranlé le régime Compaoré, pourtant en plein triomphe après un scrutin présidentiel sur mesures et une prestation au Sommet du Louvre encensée par la presse française. À un peuple révolté, le président a dû concéder une commission d'enquête élargie. Une première amorce de contre-pouvoir].

L'Humanité, Centrafrique : la violence menace à Bangui, 14/01/1999 (Jean CHATAIN) : « Les tonneaux de poudre s'accumulent en Centrafrique. Le gouvernement Patassé ne se fait pas à l'idée qu'il a perdu les législatives. Le 29 décembre, les résultats étaient proclamés : 55 députés d'opposition sur 109. Le même jour, coup de théâtre : [...] la "coalition" [dirigée par le parti de Patassé, le MPLC, est annoncée comme] [...] majoritaire grâce à la défection de Dieudonné Koudoufoua, élu sous l'étiquette PSD [un parti d'opposition]. [...] [L'opposant] Abel Goumba indique [...] qu'un élu de son parti s'est vu proposer 15 millions de francs CFA pour rejoindre le camp présidentiel. [...]

[Selon un autre parti d'opposition, l'UFAP], un détachement de l'armée congolaise (RDC) serait venu à Bangui "avec le concours personnel de M. Patassé". Un détachement de 350 personnes "chargé d'attaquer les forces rebelles congolaises à partir du territoire centrafricain". Composé non de Congolais mais d'Angolais. Avec ce risque : "la transformation du territoire national en champ de bataille". Le communiqué [de l'UFAP] parle de deux soldats centrafricains abattus par des "militaires congolais" et de huit autres abattus lors d'un affrontement avec des militaires tchadiens "mis en échec dans la région de Gbadolite, au [...] Congo" ».

[L'utilisation du territoire centrafricain par la coalition pro-Kabila est confirmée. Elle connote le "choix" du camp vainqueur aux législatives. Une victoire obtenue selon des méthodes tellement rodées au Togo qu'il est difficile de ne pas y voir la "patte" de la Françafrique].

Démocratie Info (Bulletin de SOS Démocratie aux Comores), **Aide humanitaire française ou ingérence politique**, 11/1998 : « Après les affrontements entre les milices séparatistes anjouanaises déclenchés le 5 décembre 1998, [...] les civils anjouanais souhaitent l'intervention des forces de maintien de la paix. Le gouvernement comorien [...] a fait appel à l'OUA.

Au même moment, le ministère français des Affaires étrangères a envoyé à Anjouan deux "émissaires humanitaires" avec 3,5 tonnes de "kits médicaux et lait pour bébé". Ces émissaires sont Jean-Louis Machuron, responsable de "l'association Humanis" et Jean-Jacques Amblard, médecin du Quai d'Orsay. Ces personnes avaient installé Humanis à Anjouan [...] [en] septembre 1997. Cette soi-disant association humanitaire représentait les autorités françaises à Anjouan. Ces représentants donnaient des laissez-passer aux Anjouanais pour se rendre à Mayotte. [...]

Deux membres de [...] *Médecins du Monde* [...] ont été interdits, par le préfet de Mayotte, d'aller à Anjouan au lendemain des massacres, le 9 décembre. Cette décision doit permettre aux "émissaires" (J.L. Machuron et J.J. Amblard) d'effectuer leurs manœuvres politiques. Dès qu'ils sont arrivés à Anjouan, le 12 décembre, ils ont pris contact avec les chefs des milices pour leur transmettre des messages politiques. Ces émissaires ont indiqué que leur objectif est d'éviter une intervention militaire de l'OUA. Pire, ils ont déclaré aux responsables séparatistes : "la communauté internationale vous regarde, il serait dommage que ce que vous avez acquis en un an [de sécession] se perde en une semaine". [...]

Selon certains agents hospitaliers anjouanais, les caisses d'"envois humanitaires" ne contenaient pas que des médicaments ».

[Les Comores demeurent l'objet de toutes sortes de manipulations françafricaines. On sait qu'il existe une "escalpe" libyenne, grâce à l'homme d'affaires Saïd Hilali (cf. F.X. Verschave, *La Françafrique*, p. 220). Apparemment, il existe aussi une "escalpe" algérienne : le richissime homme d'affaires franco-algérien(nes) Kamel Zouai est conseiller de la présidence comorienne avec statut diplomatique. Le juge Halphen l'a coincé pour un trafic de visas. Lors du procès, un policier complice a déclaré qu'il avait invité au restaurant par Zouai, il s'était retrouvé « à table avec un général algérien et un ministre comorien » (*Libération*, 19/01/1999)].

JUSTICE...

Le Canard enchaîné, Alfred Sirven, Méphisto d'escompte, 20/01/1999 (Nicolas BEAU) : « Alfred Sirven était unanimement apprécié. À gauche comme à droite. Avec les 2 à 3 milliards de commissions qu'il a distribués durant les quatre années où Le Floch-Prigent présidait le groupe Elf, cet ancien sergent-chef en Indochine avait pu en effet se faire quelques amis dans la jungle des commissions. Trois cents comptes en Suisse. [...] Ces prochaines semaines, les noms des cent quinze bénéficiaires devraient être transmis par la justice suisse (dont des proches de Charles Pasqua et de François Léotard). "J'ai de quoi faire sauter toute la classe politique française, de gauche comme de droite" se targuait[-il] régulièrement auprès de ses proches.

Or, bizarrement, personne n'est pressé de revoir l'ami "Fred". Pas plus ses relations d'hier que la justice française. Le mandat d'arrêt international n'a été diffusé dans les 177 pays d'Interpol que le 5 janvier - soit trente mois après sa première convocation. [...] Ses amis d'hier [...] aiment Sirven, et même mieux mort que vivant. [...] Largement diffusé dans les rédactions, un tract anonyme résumait [...] l'ultime espoir de beaucoup des acteurs de cette opérée pétrolière : "Personne ne pourra aujourd'hui questionner Sirven, puisque les Corses l'ont liquidé, son silence permettant de le diaboliser...". [...]

Les multiples relations qu'il noue au sein des services secrets, de la classe politique et d'autres groupes industriels comme Thomson témoignent d'un vrai talent. [...] Rien ne l'effraie : [...] porter une valise ou encore fomenter un coup d'État en Afrique ou en Asie centrale, le passe-temps favori de ce baroudeur ».

Libération, Un invité corrézien de dernière minute, 25/12/1998 (Renaud LECADRE) : « Un proche de Jacques Chirac vient de faire son entrée dans l'interminable dossier Elf, [...] Patrick Maugein, Corrézien d'origine. [...] [Selon un témoin, il] mettait parfois son coucou [un Falcon 20] à la disposition de Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour. [...] Il aurait joué les intermédiaires entre la tour Elf, à la Défense, et la mairie de Paris [au temps de Jacques Chirac]...

Son chiraquisme s'exprime un peu plus au grand jour dans l'affaire du BRGM (Bureau de recherche géologique et minière). En

1994, cet établissement avait vendu une prometteuse mine d'or au Pérou à un industriel australien, dans des conditions très étranges : simulacre d'appel d'offres, prix sacrifié. L'État français risque d'y laisser quelques milliards de francs. [...] Maugein a longtemps fait croire qu'il représentait les intérêts de l'État français. [...] En fait, Maugein travaillait en coulisse pour le repreneur australien (Normandy). [...] Le juge Jean-Paul Valat [...] dispose de relevés téléphoniques prouvant que Maugein a eu [en 1995] des contacts quasi quotidiens avec l'Élysée ».

[Quelques milliards perdus par l'État français (ou gabonais, ou brazzavillois), cela ne fait jamais que quelques milliers de « caramels », pour parler comme Christine DJ. Les campagnes présidentielles et le standing françafricain coûtent si cher... Roland, qui fut le confident de François à l'Élysée, ne se lasse pas de rappeler à Jacques ces vérités consolantes - et qui transcendent bien des querelles partisans].

Le Canard enchaîné, Bien chers Frères..., 06/01/1999 (Jean-Luc PORQUET) : « Pourquoi s'acharne-t-on sur ces deux paisibles vieillards ? Khieu Samphan et Nuon Cha n'aspirent qu'à une retraite tranquille. [...] En plus, ils parlent français. Khieu Samphan, alias Frère numéro deux, a usé ses fonds de pantalon à la Sorbonne : c'est comme s'il faisait partie de la famille. Boutros-Ghali a donc bien eu raison, au nom de l'Organisation internationale de la francophonie, de voler à leur secours. De leur rendre, le 30 décembre, une visite de courtoisie. Et de clamer à la face du monde que leur faire un procès constituerait "une ingérence dans les affaires intérieures cambodgiennes". Tous les francophones ont ressenti une onde de fierté. La francophonie est un combat ».

Spécial rapport Tavernier

« *La coopération française au développement - bilatérale et multilatérale. Bilan, analyses, perspectives* ». (Décembre 1998)

Au top de la "réforme"

En juin 1998, le député socialiste Yves Tavernier a reçu du Premier ministre Lionel Jospin une vaste mission : procéder à un bilan global de l'aide publique au développement (APD) française, tant multilatérale que bilatérale, analyser son « *efficacité* », proposer des perspectives, bref éclairer politiquement une "réforme" annoncée en début d'année et qui semblait réduite à un lifting institutionnel.

Le député a eu les moyens de sa mission : fonctionnaires détachés, déplacements en Afrique, Amérique et Asie, rencontres avec tout le gratin français de l'APD. C'est dire que Matignon souhaitait un travail sérieux, "responsable".

Manifestement, Yves Tavernier l'a entendu de cette oreille. Son rapport, paru en décembre 1998, a tous les traits d'un texte officiel. Très documenté, couvrant tous les domaines de l'APD, il apparaîtra, dans la longue série des rapports sur la coopération, comme un travail de référence. Ce que l'on peut écrire de plus "sensé" quand l'on reste dans une certaine logique.

Et l'on y reste forcément quand, sur environ 170 personnes consultées, la quasi totalité sont des dispensateurs ou des relais de l'"aide" : aucune ne représente les "bénéficiaires" potentiels, ceux dont, théoriquement, la pauvreté devrait se trouver allégée. De même, Yves Tavernier n'a rencontré aucun représentant des citoyens français mobilisés dans les Organisations de solidarité internationale (OSI, ou ONG). Ni aucun des universitaires et experts qui, depuis des années, scrutent en profondeur les fonctionnements de l'APD¹ : la société civile n'existe pas (ou on a peur qu'elle pose des questions). Et le rapporteur de se plaindre d'un manque de motivation de l'opinion en faveur de l'APD, ou de l'insuffisant rayonnement de la pensée française sur le développement !

Comme souvent, on hésite entre pleurer et rire à la lecture de ce chef d'œuvre technocratique. On peut s'affliger d'un texte qui, reflétant le summum de l'ambition réformatrice de l'exécutif actuel, impose une évidence : après la "réforme" comme avant, l'APD n'est décidément pas faite pour lutter contre la pauvreté, ni réduire le fossé entre pays riches et pays pauvres.

On sourira par contre des aveux, volontaires ou inconscients, qui mitent un peu plus le mythe d'une "générosité" française envers les peuples démunis.

1. Au sein, par exemple, de l'Observatoire permanent de la Coopération française (OPCF), auteur de 4 rapports sur le sujet.

Chute libre

Du seul point de vue financier, d'ailleurs, cette "générosité" fond à vue d'œil. Si l'on déduit de l'APD l'aide aux départements et territoires français d'Outre-mer (DOM-TOM), qui n'a rien à voir avec la solidarité internationale, le total officiel passe de 42 milliards de FF en 1994 à moins de 30 en 1998, soit de 0,57 à 0,41 % du PIB.

Si l'on ôte encore les coûts administratifs et l'argent du « *traitement de la dette* » (4 250 millions en 1998) - simple jeu d'écritures entre institutions financières parisiennes -, l'argent frais destiné en principe aux pays du Sud tombe à 25 milliards, dont 9 milliards d'aide multilatérale. Ainsi, l'APD bilatérale nette est en chute libre : de 24 milliards en 1994 à 16 en 1998.

L'affectation de ces fonds, détaillée par Yves Tavernier, montre des objectifs fort éloignés des priorités du développement humain : la promotion des entreprises et de l'audiovisuel français, l'influence française à Bruxelles et à New York, le prestige de la francophonie - et même, dans les pays du "pré carré", le coût de la scolarisation des élèves français...

Cette pluralité d'objectifs, ouvertement déconnectés du but affiché (le développement), illustre un aveu du rapporteur : l'absence d'« *approche stratégique* ». Qui donc, alors, peut encore croire à l'APD bilatérale ? Qui, dans ce contexte, s'opposera à sa dégringolade ? Et si le rapport Tavernier n'était que l'habillage d'un message subliminal : l'acte de décès d'un projet trop galvaudé, la "coopération" ?

Ficelle

Le désenchantement n'est pas incompatible avec le sens des affaires. Puisqu'on ne peut (ou ne veut) plus mettre au pot de l'aide bilatérale, ne pourrait-on récupérer, pour la cuisine françafricaine, les meilleurs morceaux de l'aide multilatérale ? Au nom du principe de la subsidiarité, Yves Tavernier propose que, dans chaque pays bénéficiaire de l'aide européenne, celle-ci soit gérée par l'État européen qui y est le plus investi. La France récupérerait ainsi, dans le "pré-carré" francophone, la gestion des contributions allemande, néerlandaise, britannique ou nordiques à l'APD européenne.

En voilà une idée qu'elle est bonne ! Les Bédié, Biya, Bolloré, Bongo, Bouygues, Eyadema et consorts en restent bouche bée, grand'ouverte.

EXTRAITS

« L'absence d'approche globale et homogène ne favorise pas la mise en œuvre d'une politique étrangère cohérente et efficace à l'égard des pays les plus pauvres ou en voie de développement. [...] Notre zone d'influence [...] a constitué pendant longtemps un "pré carré" utile et efficace. Ainsi, à travers notamment la zone franc, ont pu être maintenus et renforcés nos intérêts politiques et financiers ». (p. 7).

[*Cet aveu de la fonction de la zone franc reste assez rare. Certes, pour les "bénéficiaires", la politique n'était ni « cohérente », ni « efficace ». Mais elle était « utile et efficace » pour « nos intérêts » (ceux de la Françafrique). En dépit, ou à cause, de son apparente incohérence.*]

« La France déploie actuellement environ 3 000 coopérants [*techniques*]. Ces coopérants sont pour la plupart des agents de nos propres administrations détachés pour une période limitée afin de mener à bien une mission précise pour le compte des États qui nous ont demandé leur concours ». (p. 11).

[*L'ennui, c'est que le développement est le dernier souci de la plupart des chefs d'État de l'Afrique francophone. Leur demande de coopérants est donc fortement biaisée.*]

« [Les] bailleurs de fonds multilatéraux [...] sont d'autant plus mal fondés à critiquer le coût de cette forme d'aide [la coopération technique] (environ 5 milliards/an actuellement) que ces équipes d'"intermédiaires du développement" sont assez souvent et très directement les inspiratrices de leurs propres programmes et sont des bons vecteurs de notre conception de la société et du développement ». (p. 11-12).

[Le problème, quand on parle de « notre conception », c'est qu'on ne sait jamais si c'est celle de la Françafrique, méprisante, frauduleuse et prédatrice, ou celle des Schœlcher, Lebret, Dumont, des combattants anonymes de la lutte anti-sida, de la sécurité vivrière, de la défense des langues vernaculaires, etc.].

« La France a signé avec la plupart des États des accords de coopération culturelle [comptée en APD]. Ces accords [...] développent un espace de liberté et d'échanges mutuellement profitables qui fonde l'universalité de la présence de nos idées, de nos arts et de nos convictions. [...] L'axe central de ce réseau de relations est normalement la francophonie ». (p. 19-20)

[Une francophonie dont le Secrétaire général, Boutros Ghali, est allé saluer comme si de rien n'était les n° 2 et 3 du génocide cambodgien. « L'axe central » est passablement tordu, et « nos convictions » auraient besoin de passer chez le garagiste - à en juger par tout ce que, sans frein ni tableau de bord, elles ont laissé faire en Afrique].

« La réforme [de la coopération] a conduit à créer deux instruments de partenariat économique destinés à promouvoir l'offre française, en particulier dans les pays émergents :

La réserve pays émergents permet de soutenir les entreprises françaises, projet par projet, [...] sur quelques pays stratégiques. [...]

Pour permettre aux entreprises de se placer suffisamment en amont des projets et de bénéficier d'un avantage d'antériorité lors de l'octroi des financements, le Fonds d'aide au secteur privé (FASEP) a été créé ». (p. 22)

[On voit mal ce que la promotion des projets et produits français dans des pays comme la Chine, la Malaisie ou le Brésil a à voir avec l'APD].

« La France consacre 9,5 % de son aide aux institutions multilatérales [hors Union européenne]. Par ses contributions, la France peut [...] attirer les fonds multilatéraux vers l'Afrique subsaharienne, et bénéficier d'un effet de levier, comme c'est le cas avec l'AID [Agence internationale de développement] et le FAD [Fonds africain de développement] ». (p. 23).

[Un « effet de levier » au profit des chefs d'État ou des groupes français (Elf, Bolloré, Bouygues), comme dans l'affaire du pipeline tchadocamerounais. Cet effet de levier ne jouant à plein qu'à travers les institutions financières multilatérales, le rapport constate qu'entre-temps les contributions françaises aux agences du système des Nations Unies, telles le PNUD ou l'UNICEF, ont considérablement baissé].

« [À] la Banque mondiale, [...] l'influence de la France est significative lorsqu'il s'agit des questions africaines [...]. La France a, par exemple, obtenu en 1997 l'éligibilité de la Côte d'Ivoire à l'initiative sur la dette des pays pauvres très endettés ». (p. 50).

[La Côte d'Ivoire n'était pas prioritaire, car elle ne figure pas parmi les pays les plus pauvres. Mais elle croule sous un endettement colossal, aspiré par les pompes et les œuvres du "village" parisiano-ivoirien : Houphouët-Boigny, son clan (dont l'actuel président Konan Bédié), et leurs fortunes mobutuistes ; les grands monopoles du "pré-carré", Bouygues en particulier ; les réseaux politico-affairistes français, avec une forte prime aux néogaullistes. On comprend que l'hôte actuel de l'Élysée ait voulu faire une fleur à l'ami Bédié. Et ainsi réamorcer la pompe, en toute impunité - au grand dam de la majorité des Ivoiriens].

« Le **taux de retour commercial** des financements multilatéraux au profit des opérateurs français nous est favorable. [...] Sur le FED [Fonds européen de développement] : 108 %. [...] À la Banque mondiale, notre part de marché (8,7 %) est très supérieure à notre part de capital (4,7 %). [...] Dans les institutions des Nations unies, la situation est favorable pour les fonds de développement, [...] avec des parts de marché d'autant plus satisfaisantes au PNUD (9 %) et à l'UNICEF (26 %) que notre contribution [...] a diminué depuis 1996 ». (p. 38-39).

« La bonne gestion économique et la lutte contre la corruption, l'ouverture démocratique... sont des valeurs que les institutions multilatérales défendent parfois mieux à notre place auprès des pays en développement ». (p.47). [Ah ?].

« S'il n'est pas illégitime que la Banque [mondiale] et le Fonds [le FMI] cherchent à permettre aux producteurs [de coton béninois] (200 à 300 000 agriculteurs) de profiter davantage de la valeur de leur production qu'actuellement [...], cette évolution implique la remise en cause de situations acquises au niveau du négoce, pour les ventes d'intrants, et sur les rentes perçues, par les sociétés réalisant la première transformation. [...] Il y a [...] sur ce sujet un dialogue difficile où les institutions de Bretton Woods apparaissent comme peu capables de saisir les nuances d'une situation locale ». (p.58-59).

[La coopération française, par contre, comprend d'autant mieux les « nuances » du partage de la rente, sur le dos des agriculteurs et au détriment des recettes fiscales, que les réseaux, groupes et intermédiaires français sont profondément impliqués dans ce partage].

« Les Banques régionales de développement se démarquent de la Banque mondiale par leur plus grande proximité avec les emprunteurs. [De ce fait, elles] ont plus de difficulté à refuser des prêts, même s'ils soulèvent des doutes ». (p.51-52). [Encore un euphémisme].

« [Le] Rapport de M. J.R. BERNARD [inspecteur général des finances] "L'évaluation de l'efficacité de l'Aide publique au Développement", 1996, [...] propose d'importantes modifications de méthodes [dans la présentation des chiffres de l'APD] : présentation par pays, par ensembles de pays, par secteurs plutôt que par instruments budgétaires. Logiquement, il observe que ces données dans ce type d'agrégation seront indispensables de toute façon, si l'on jugeait un jour utile et important de faire de l'APD le sujet d'un débat parlementaire de caractère politique ». (p. 32).

[Ce jour-là ne viendra-t-il pas trop tard ? Reconnaissons à Yves Tavernier le mérite de proposer un tel débat, et la création à l'Assemblée d'une « Commission de développement ou de la coopération » (p. 85)].

« [Les] rapporteurs [ont pu] [...] constater que nous prenons du retard en matière de capitalisation des expériences et de mise à jour des outils d'aide à la décision ». (p. 33).

[Pour cette majorité des décideurs politiques de la V^e République qui n'ont considéré l'APD que comme la solde des roitelets néocoloniaux, le tiroir-caisse de leurs campagnes électorales, de leurs caprices ou de leurs frasques, il n'est point besoin d'« aide à la décision ». Et la « capitalisation » sous-jacente n'est pas celle des expériences...].

« [La] réforme [...] du 4 février 1998 [...] a l'immense mérite de faire reposer la responsabilité de la politique d'Aide au Développement sur deux pôles,

celui des Affaires étrangères [...] et celui de l'Économie et des Finances [...].

Dans deux des trois pays partenaires où la mission [Tavernier] s'est rendue [en Allemagne et en Grande-Bretagne], la coopération relevait d'un seul Ministère, distinct du Ministère des Affaires étrangères et de celui des Finances, ce qui donne au pouvoir exécutif les moyens d'un dialogue clair avec le Parlement. [...]

[Dans] notre dispositif, [...] le Parlement n'est pas associé. [...] Il vote de manière dispersée les crédits. [...] Chaque intervenant sur place reflète les orientations reçues de l'autorité parisienne dont il dépend. [...] La France ne définit pas explicitement les priorités de son aide à un pays donné. [...] L'approche stratégique semble absente. (p. 43-47).

[C'est le rapporteur lui-même qui souligne cette série d'invalidités. Elles sont soigneusement entretenues par un système où la pluralité des leviers de commande protège l'irresponsabilité. Elles ne sont pas près de s'arranger, puisque la réforme de 1998 a eu « l'immense mérite » de ne pas choisir un pilote : elle en maintient deux (sans compter l'Élysée). Le Quai d'Orsay et Bercy n'ont jamais su travailler ensemble, et leur culture est totalement étrangère aux affaires de la misère].

« Au Bénin, [...] la mission a constaté que ses interlocuteurs se disaient inquiets de voir l'aide au développement gaspillée. [...] [L'] argent [...] allait trop souvent à la sur-rémunération des fonctionnaires locaux que la Banque mondiale et les organismes des Nations unies recrutaient volontiers : le mécanisme des "Per diem" a été condamné de nombreuses fois comme l'une des plaies profondes du système actuel de coopération. [...] Tous les moyens sont bons pour transformer l'APD en avantages personnels : [...] les frais de mission [...] [les] dotations en véhicules 4x4, [...] créer une ONG ». (p. 56-57).

[Et il s'agissait d'interlocuteurs institutionnels !].

« L'aide aux initiatives productives de base (AIPB), qui s'adressait aux très petites entreprises, a dû être abandonnée il y a trois ans en raison de la faiblesse des retours ». (p. 75).

[Le rapport admet que l'émergence des petites et moyennes est un enjeu majeur. L'AIPB, dans son principe, était une innovation très intéressante (même si la Caisse française de développement, qui en avait la charge, n'était pas l'opérateur adéquat). Mais l'intérêt potentiel pour le pays destinataire n'a pas compensé l'insuffisance du « taux de retour » financier. Un aveu emblématique : ce qui prime dans l'APD, c'est l'intérêt à court terme de la France, ou plutôt certains intérêts français, plutôt que les fruits à long terme d'une relation rééquilibrée].

« [Les temps du] détournement des aides publiques au profit de Chefs d'État alliés parce qu'achetés, [...] sont heureusement révolus ». (p. 80).

[En effet, un certain nombre d'« achetés » sont devenus acheteurs d'hommes politiques français aux gros besoins financiers. Directement ou par l'intermédiaire des entreprises franco-africaines].

« **La mise en œuvre de l'aide communautaire [européenne] devrait être déléguée aux opérateurs de celui des États Membres dont l'aide au pays bénéficiaire est la plus importante** ». (p. 87).

[Les autres États membres feront-ils confiance à un pays, la France, qui de l'aveu même du rapporteur n'a, en matière d'aide, ni stratégie présentable, ni pilotage cohérent, ni évaluation fiable ?].

« La Zone de solidarité prioritaire [...] devrait inclure de toute évidence toute l'Afrique francophone ». (p. 94).

[Et donc aussi le Gabon - dont le seul problème est celui de son gouvernement, chéri par la France].

« La France est le pays du monde qui fait le plus pour réduire la pauvreté dans le monde ». (p. 100).

[Et dire que les Camerounais, les Togolais, les Brazzavillois ou les Dakarais ne s'en aperçoivent pas ! Vite, mandatons Jacques Séguéla ou Thierry Saussuz pour le leur expliquer].